



## La Paroisse de Gennevilliers à travers les âges....

En 2002, au début de ce siècle, la ville a organisé une belle fête anniversaire pour *les 700 ans d'existence de la Paroisse*. En effet, Gennevilliers ne devint une paroisse qu'en 1302, avant cette date ce petit village de Gennevilliers n'avait pas d'autonomie, il dépendait de l'abbaye de Saint-Denis.

La ville d'aujourd'hui découle de toute cette longue histoire et il nous a semblé important d'offrir dans ce livret un aperçu de la petite histoire de notre paroisse dans le développement de notre ville actuelle.

Un travail de présentation a été demandé à Jean Velon qui s'intéresse beaucoup à l'histoire et a accepté de prendre du temps pour nous offrir un aperçu de l'évolution de notre paroisse à travers les siècles. Il a effectué de longues recherches dans les archives.

A partir de ses découvertes il nous a fait découvrir, en 8 épisodes, un bel aperçu de notre histoire. Celui-ci s'arrête en 1933 avec la construction de la chapelle Ste Jeanne d'Arc désormais désacralisée et rendue à une autre activité.

Nous le remercions grandement de cette compilation de ses recherches et nous espérons que dans un avenir proche il pourra compléter ce travail et nous offrir la suite dense de notre histoire de paroisse.

Danielle, Sabine, Sibylle ...

## Avant-propos

Le départ d'un prêtre et l'arrivée d'un autre nous rappellent que la vie de notre communauté paroissiale est rythmée d'événements comme ceux-ci venant s'ajouter à d'autres, plus habituels, ceux de la vie de tous les jours.

Ces événements, habituels ou non, ont forgé la physionomie, l'esprit de notre communauté. Sa richesse tout autant que sa pauvreté, sont les produits de ces communautés qui se sont succédées de siècle en siècle jusqu'à nos jours.

Que nous le voulions ou non, nous en sommes les héritiers. Si notre communauté doit impérativement s'inscrire en acte et en pensée dans notre époque, avoir une vision à peu près claire de son passé, c'est-à-dire comprendre quels ont été les apports et les erreurs de ces communautés de chrétiens dans la vie de Gennevilliers, ne peut que l'aider à progresser.

C'est modestement le but de **cette suite d'articles sur l'histoire des chrétiens à Gennevilliers. Ce travail assez succinct est une compilation des notes de l'Abbé Couturier qui avait, dans les années 1920, fait un vrai travail de recherche historique** donnant lieu à une suite d'articles dans le bulletin paroissial de l'époque (« L'ami de Gennevilliers »). Son travail avait sûrement aussi servi à l'enquête sur l'abbé Giroust, vicaire de Gennevilliers à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle en vue de sa béatification.

## 1<sup>ère</sup> partie

### **Notre paroisse vit le jour en 1302.**

**Le village de Gennevilliers lui est plus ancien ; en 865** il subit les ravages de l'occupation des Normands (venus des pays nordiques) qui étaient venus piller la région. En 875, le village fait partie de la donation faite par le roi de l'époque, Charles le Chauve, aux abbés de Saint-Denis. Les gennevillois n'eurent sûrement pas leur mot à dire dans cette donation !

**La création de notre paroisse est le fruit d'une revendication de la communauté chrétienne.** À l'époque, il existe sur le territoire de Gennevilliers une chapelle déjà dédiée à Sainte Marie-Madeleine qui était rattachée à la paroisse d'Asnières. Les habitants se plaignaient de la trop grande distance qu'il y avait pour se rendre à l'église à Asnières et qu'en période d'inondations cela devenait quasiment impossible ; enfin, qu'il n'y avait presque jamais de prêtres résidant à Gennevilliers.

Les abbés de Saint-Denis avaient à Gennevilliers le pouvoir temporel ; le pouvoir spirituel appartenait au Chapitre de Saint-Marcel à Paris. Ils étaient donc les « patrons » de l'église d'Asnières et de la Chapelle de Gennevilliers. Ce sont eux qu'il fallut convaincre.

En 1302, l'Évêque de Paris, Simon de Bussy, érigea le territoire de Gennevilliers en paroisse. Commença donc pour cette toute nouvelle communauté paroissiale une nouvelle vie. Et les problèmes surgirent de suite car le curé d'Asnières voyant une partie de ses ouailles lui être retirée, il demanda prestement qu'une compensation financière lui soit attribuée sous forme d'une rente annuelle et perpétuelle d'un montant de 100 livres parisis. Ce que le nouveau curé de Gennevilliers promit en son nom et en celui de ses successeurs, mais ni lui, ni ses successeurs ne tinrent visiblement pas trop leur promesse ! En effet un jugement de l'official de Paris de 1563 intime l'ordre au curé de Gennevilliers dénommé Guillaume Varend de payer ladite rente. Et dix ans plus tard, le curé d'Asnières poursuit une nouvelle fois, Michel Bullot le nouveau curé de Gennevilliers. Dans ses attendus, le tribunal rappelle ceci : « Il est demandé aux curés de se réconcilier dans l'amitié et la gratitude, afin de donner l'exemple aux habitants des deux paroisses » !

On ne sait pas si ces « difficultés » de paiement continuèrent. L'aspect perpétuel « Ad Mortem » de la rente pourrait laisser croire que nous sommes encore en compte avec la paroisse d'Asnières. Il serait donc souhaitable de ne pas trop ébruiter cette histoire !

On sait peu de choses de ces premières communautés (à part le fait que leur curé défendait bien leurs intérêts !). Ce que l'on peut savoir de leur vie au cours des siècles qui suivirent cette création se trouvent dans des actes légaux (location de terres, titre de propriétés, actes notariés) mais rien de la vie quotidienne. Ce qui est sûr, c'est que la vie devait être dure et qu'elle peut être comparée à ce que vivent actuellement les pays d'Afrique et plus généralement les pays qui connaissent la guerre et les accidents climatiques.

Jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, les gennevillois vont subir le contrecoup de raids anglais, de guerres civiles, ce qui se traduira par des destructions de leurs habitats et de leurs récoltes. À cela va s'ajouter, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, les débordements de la Seine. Dans ce laps de temps, Gennevilliers va connaître une dizaine d'inondations : là encore destruction de l'habitat (les maisons n'étaient construites non en pierre mais en torchis) et des cultures.

Les seuls bâtiments en dur de cette période furent une maison seigneuriale sûrement fortifiée avec des murailles et des fossés (pas tout à fait un château, symbole du pouvoir des abbés de Saint-Denis et qui servait probablement de refuge aux habitants en temps de guerre. Bâtiment qui sera détruit en grande partie au 15<sup>ème</sup> siècle et l'église Sainte Marie-Madeleine dont on ne se sait presque rien, si ce n'est qu'elle s'écroula en 1649 suite à une inondation. L'actuel clocher en serait le seul élément conservé.

Cette ancienne église est le seul témoignage qui nous reste de la foi de ces communautés, foi qui a dû les aider à traverser toutes ces épreuves.

## 2<sup>ème</sup> partie

À partir du milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, un calme relatif s'installe sur la presqu'île de Gennevilliers. En effet, avec la fin de la Fronde et le début du règne de Louis XIV, la paix est revenue en grande partie sur la France. Paris et sa banlieue s'apaisent. Gennevilliers ne connaîtra plus de tels événements jusqu'à la Révolution.

**La construction de l'actuelle église Sainte Marie-Madeleine va débiter par la pose de la première pierre en 1650**, le gros œuvre fut terminé fin 1651 et elle sera solennellement consacrée en l'honneur de Ste Marie-Madeleine en 1665 par l'évêque de Dax. Les travaux intérieurs prirent du temps, les fonds durent manquer et l'embellissement se fit petit à petit en fonction de la générosité des uns et des autres.

Le grand autel fut consacré sous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine. L'autel latéral de gauche fut consacré à la Vierge Marie et celui de droite à Saint Sébastien et Saint Roch. Dans ce dernier autel furent placées les reliques des Saints Martyrs compagnons de Saint Denis, de Saint Barthélémy, des compagnons de Saint Maurice, de Saint Patrocle et de Saint Alexandre, de Saint Valentin, de Saint Zénon, et de Saint Cyr.

On nous dit que ce même jour l'évêque de Dax confirma environ deux mille personnes ! L'anniversaire de cette consécration se faisait tous les ans, le deuxième dimanche de Pâques.

Le financement de cette église ne nous est pas connu de façon très claire et demanderait un travail d'archives important. Il semble en effet qu'il y eu plusieurs contributeurs. Les deux curés successifs, le Père François Odelin et le Père Bricard, donnèrent de leurs deniers personnels. Les abbés de Saint-Denis et les Dames de Saint-Cyr, seigneurs de Gennevilliers, contribuèrent aussi. Enfin les paroissiens eux-mêmes contribuèrent soit par leurs dons, soit par leur travail, les uns allant chercher les matériaux, les autres faisant les manœuvres. François Odelin fut inhumé dans le chœur de l'église, une inscription encore visible indique l'endroit où il fut enterré.

### **Gennevilliers était donc en paix avec les hommes mais pas avec les éléments !**

La nouvelle église eut les pieds dans l'eau à peine sa construction terminée en 1652. Gennevilliers lors de cette crue de la Seine fut la commune la plus touchée, toute entourée qu'elle était par ce fleuve. La population dut rester enfermée chacun dans sa maison car le courant était si violent que l'on n'osait pas s'aventurer à l'extérieur. Des secours ne tardèrent pas à arriver. Saint Vincent de Paul, trop âgé, envoya deux frères apporter des provisions aux gennevillois et ce, pendant tout le temps que dura la crue. La population reconnaissante envoya des notables remercier Monsieur Vincent à Saint-Lazare. Un des vitraux de notre église montre Saint Vincent tenant un enfant dans ses bras, souvenir de cet épisode resté dans la mémoire des gennevillois encore à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (époque de l'installation desdits vitraux).

Ce ne fut pas la seule fois que la Seine se montra envahissante, en 1658 et en 1740 elle refit des siennes. Ce fut un désastre dans les deux cas. En 1740 plusieurs maisons du village furent emportées, les récoltes détruites et les grains de la récolte précédente perdus, laissant une population sans ressource. L'état de la commune devait être terrible car le premier ministre de l'époque, le cardinal de Fleury fit allouer à Gennevilliers 2 000 livres pour l'achat de grains, et le curé de l'époque Mr de Cuperly donna 600 livres de sa poche et il obtint de relations la somme de 50 écus (un ouvrier agricole de l'époque gagnait environ 100 livres par an et un sous-lieutenant environ 1000 livres par an).

La pauvre église en subit les conséquences. Elle se lézarda, et en 1744 elle fut interdite, la voûte menaçant de s'effondrer. On n'y célébra de nouveau qu'en 1749 ! La paroisse dut vendre une partie de ses terres pour faire les réparations.

Le climat lui aussi fit des siennes et la population gennevilloise fut durement touchée plusieurs fois sur cette période. Cependant deux épisodes sont à retenir : les hivers 1690 et 1709-1710, suivis dans les deux cas d'un printemps humide, eurent raison des récoltes et des fruits. Il y eut une famine considérable, et pas seulement à Gennevilliers mais sur l'ensemble du territoire.

Pour la seule année 1709, il y eut 78 décès à Gennevilliers ce qui était important, la population étant à cette époque d'environ 900 habitants. Vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, le climat refit parler de lui autour des années précédant la Révolution. La France connut 16 famines au cours de ce siècle !

### **Que peut-on dire sur cette population si durement touchée ?**

On en a une petite idée au début du 18<sup>ème</sup> grâce à une enquête faite à l'époque afin d'avoir une idée précise des ressources de la paroisse (le but étant de réajuster l'impôt de l'époque appelé la Taille !). Les gennevillois cultivaient essentiellement le blé, le seigle et la vigne. On y comptait 120 maisons et 148 familles, ce qui représentait à peu près 900 habitants. La superficie de la commune était de 3 424 arpents (soit environ 1 500 ha). Il n'y avait pas de commerces. La majorité de la population active était constituée d'agriculteurs, et plus précisément de vigneron.

Il y avait une école de garçons et une école de filles. On en trouve la trace depuis 1659, date des premiers registres paroissiaux qui nous sont parvenus. Le nom du nouveau maître ou de la nouvelle maîtresse y est inscrit. On trouve toujours dans ces registres les obligations des enseignants. Ils devaient faire classe de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h (le temps de l'enfant était déjà aménagé !) et les enseignants devaient bien instruire les enfants dans la lecture et l'écriture et apprendre le plain-chant aux enfants de chœur. Le maître devait les préparer la veille du dimanche et fêtes pour les versets qu'ils auront à chanter. Le maître est souvent le vicaire et quelquefois un maître laïque.

À partir du début du 18<sup>ème</sup>, vient s'ajouter à la population la moitié d'un régiment de gardes-suisse soit environ 100 hommes. Leur logement était à la charge des habitants, ce qui ne devait pas être toujours apprécié !

Le prestige de l'uniforme aidant, il y eut plusieurs mariages entre genevilloises et suisses mais le futur époux était alors instamment prié de renier sa religion réformée avant de pouvoir convoler en justes noces. C'est ainsi que dans les registres paroissiaux on peut trouver plusieurs actes d'abjuration de « l'hérésie protestante ». Henri IV aurait déclaré avant de se convertir que Paris valait bien une messe, visiblement les genevilloises le valaient bien aussi !

Dans leur vie de tous les jours, les genevillois étaient souvent obligés de mettre la main à la poche. En fait, pour presque tous les actes de la vie quotidienne, ils devaient payer. Vous vouliez vous rendre de l'autre côté de la Seine en bac, il fallait payer un droit au seigneur du coin. Vous vouliez cuire votre pain au four communal, il fallait payer un droit au même seigneur. Pareil pour votre vie spirituelle, surtout au moment d'un décès : vous vouliez une veillée funèbre, il fallait payer la présence du prêtre, si vous vouliez qu'il y vienne avec une croix, il fallait payer un supplément pour la croix et pour celui qui la portait. Si vous vouliez qu'il vienne jusqu'au cimetière il fallait encore payer et tout plein « d'options » venaient gonfler la facture.

La population payait de nombreux impôts et taxes. Le principal impôt était la Taille. À Genevilliers la Taille rapporta en 1715, 2 000 livres. En 1789, elle rapporta 17 300 livres !

À la tête de la paroisse, il y avait le curé aidé dans la gestion des biens paroissiaux par le conseil de Fabrique. Le conseil de Fabrique, ancêtre du conseil paroissial, possédait 68 arpents de terre (35 ha) provenant soit de dons, soit d'achats. Elle a 1 600 livres de rentes. Le curé recevait un traitement annuel de 1 000 livres, le vicaire recevait lui 300 livres. Mais on a vu que nos curés n'hésitaient pas à donner de leur pécule quand la situation l'exigeait.

La Fabrique gérait aussi la Maison des Pauvres, c'était une petite maison située Place du nord (à l'angle de la rue Rollet Salvan). Cette maison devait ressembler aux asiles de nuit mis en place par Saint Vincent de Paul, où l'on donnait à souper et à coucher pour la nuit aux pauvres.

Elle servit aussi de prison au cours du 19<sup>ème</sup> siècle !

### 3<sup>ème</sup> partie

Une autre chose rendait la vie difficile à cette communauté genevilloise composée en majorité d'agriculteurs, je veux parler du **gibier**. **Pour leur malheur, les genevillois vivaient sur un territoire que l'on nommait une garenne**. C'était un lieu de chasse essentiellement réservé au roi et à quelques privilégiés. Et bien sûr, il

était interdit aux paysans de chasser. Ce lieu regorgeait de gibier qui venait détruire les cultures de nos pauvres genevillois.

**Inondations à répétition, épidémies, lourds impôts et taxes diverses**, gibiers abondants et destructeurs de récoltes, Genevilliers en ces temps-là ne semblait pas très accueillante ! Et pourtant, au cours du 18<sup>ème</sup> siècle, on y voit s'installer quelques personnes aisées voire nobles qui choisissent **Genevilliers comme lieu de villégiature** ! Il s'agit pour eux de s'éloigner pour un court moment de la cour du roi à Versailles ou des désagréments de Paris. Le plus célèbre d'entre eux fut le duc de Richelieu qui s'y fit construire un pavillon de chasse. Cet homme était un passionné de chasse tout comme le roi Louis XV. Il était lieutenant de la garenne de Genevilliers. Ce pavillon de chasse était en fait un petit château avec un parc. Il était situé à l'emplacement de l'actuel collège Pasteur et le parc à l'emplacement de l'usine du Carbone Lorraine. Il ne reste rien de cet édifice sauf les écuries situées à côté du collège et la trace de la glacière sous la forme d'une surélévation de la cité-jardin, rue du pont d'Argenteuil. Le duc y reçut le roi Louis XV et la reine Marie Leczinska, mais plus souvent le roi et Mme de Pompadour, maîtresse du roi. Mais, suite à un accident de chasse où il tua un paysan, le duc, après avoir fortement doté, nous dit-on, la veuve, décida de vendre la propriété à son fils et n'y revint jamais.

C'est dans ce château que fut joué pour la première fois en 1783 le mariage de Figaro, pièce de théâtre de Beaumarchais.

Il y eut d'autres **personnalités qui séjournèrent à Genevilliers** : Mr de Staal qui était Capitaine au régiment des gardes-suissees et aussi Mr de Portalis qui fut ministre de Napoléon et généreux donateurs de la paroisse. Sa maison se situait à l'emplacement de l'actuel square Fatima.

Vous comprendrez aisément qu'au **début de la Révolution, en 1789, lorsque l'on demande aux genevillois de remplir un cahier des doléances, plaintes et remontrances**, ceux-ci demandèrent en priorité que l'on installe et fortifie des digues le long de la Seine, que la Capitainerie de la chasse soit supprimée et la chasse permise à tous, que les impôts et taxes soient répartis également entre tous et que les dîmes, impôts versés au clergé, soient supprimées.

Comme partout en France, la Révolution agita et parfois troubla la communauté Genevilloise. On a vu plus haut qu'avec la rédaction des cahiers de doléances, **les genevillois adhèrent aux idéaux de la Révolution. La communauté paroissiale fut confrontée pendant cette période à des déchirements sans toutefois être abandonnée par leurs prêtres.**

**En 1789, le prêtre s'appelle Alexandre François Chapillon.** Il est né en 1732 et est curé de la paroisse depuis 1762. On sait de lui qu'il ne se laisse pas faire et n'hésite pas, avant 1789, à traîner devant la justice ceux qui ont porté préjudice aux biens de la paroisse. La famille Manet, famille du célèbre peintre, en fit souvent les frais. Comme tous ses paroissiens, le curé adhère aux idées de la Révolution. On le voit

devenir aumônier de la Garde Nationale de Gennevilliers, il va bénir le drapeau de ladite garde, il lira plusieurs fois en chaire la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, ainsi que les actes constitutionnels de 1791 et 1793. En 1791, **il va prêter serment sur la constitution civile du clergé** (constitution pourtant condamnée par le pape de l'époque). Il se déclare publiquement patriote et plein de civisme ! C'est un prêtre qui décide de vivre et de traverser cette période avec sa communauté. En 1793, alors qu'un régime de terreur a été institué par Robespierre, il est demandé aux prêtres de démissionner et même de se marier ! Le curé Chappillon se plie à cette demande et démissionne, il promet même de convoler en justes noces avec sa cousine (ce que bien sûr il ne fera pas !). Sa démission est enregistrée par la municipalité mais est tout de suite suivie d'une demande qui lui est faite par cette même municipalité de reprendre les fonctions du culte ! Ce qui n'empêchera pas notre pauvre curé de se faire arrêter en février 1794, sur ordre du comité de sûreté générale. Celui qui viendra l'arrêter déclarera : « que ce prêtre porte sur lui tous les signes de l'hypocrisie et de la dissimulation inhérents à son espèce » ! Comme d'habitude notre curé ne se laissa pas faire, il obtint des témoignages de son civisme et de sa bonne citoyenneté de la part de la municipalité, il envoya un mémoire au comité de sûreté générale de la Convention où il clame sa bonne foi, son civisme et son patriotisme. Il est libéré en août 1794. Pendant les quelques mois qu'il passe en prison, on profite de son absence pour vendre comme biens nationaux les biens de la Fabrique (l'ancêtre du conseil paroissial).

**En Juillet 1790 arrive sur la paroisse un jeune prêtre, Georges Jérôme Giroust.** Il est âgé de 25 ans et vient d'être ordonné prêtre à la Pentecôte. Il est nommé vicaire. Contrairement au curé, **lui refuse en 1791, de prêter serment sur la constitution civile du clergé**, restant fidèle aux directives papales, il devient alors ce que l'on appelle un prêtre réfractaire. Il est contraint de démissionner et quitte Gennevilliers en février 1791. Il rejoint son ancien séminaire Saint-Firmin à Paris. En 1792 le séminaire est transformé en prison pour les prêtres réfractaires. En septembre 1792, la radicalisation du pouvoir va entraîner ce que l'on appellera « les massacres de Septembre ». En septembre la foule prise d'une folie meurtrière, pénètre dans le séminaire Saint Firmin et massacre 76 prêtres dont le pauvre abbé Giroust. En octobre 1926, le Pape Pie XI décrète que les 213 prêtres et religieux qui ont été massacrés en 1792 sont déclarés Bienheureux.

**Dans notre paroisse nous avons donc un Bienheureux ! Le Bienheureux Georges Jérôme Giroust.**

Dans son discours de remerciement fait à ses ouailles après sa libération, le curé Chapillon déclare sa joie que se termine le supplice subi par le peuple à cause du tyran scélérat (Robespierre) et sa faction liberticide.

Nous ne savons rien des rapports du curé Chapillon avec son vicaire, l'un préférant rester avec sa communauté, l'autre préférant rester fidèle au Pape. Les deux furent fidèles, à leur façon, à l'Eglise.



Nous savons peu de choses de la période révolutionnaire à Gennevilliers. La communauté paroissiale a dû être marquée par ce qui arriva au curé Chapillon pendant cette période.

Ce que l'on sait, c'est qu'il faut attendre 1802, sous l'Empire, pour que le curé Chapillon se voie de nouveau confier l'église de Gennevilliers. Et il ne doit pas y rester grand-chose car il faudra dépenser 600 livres (environ 45 000 euros) pour remettre en état, le culte et l'église, somme qui sera avancée par le curé.

Il faut rappeler que pendant la captivité du curé, les autorités en avaient profité pour vendre comme biens nationaux les biens de l'église et de la Fabrique (l'ancêtre du conseil pastoral).

**En 1804, la Fabrique qui avait été supprimée pendant la période révolutionnaire, est rétablie.**

Il faudra attendre 1808 pour que les biens et rentes de la Fabrique soient restitués, mais pas en totalité car en 1813, il y a encore des terres qui n'ont pas été restituées.

Pour remettre en ordre et embellir l'église, de nombreux dons sont faits, notamment par Mr et Mme de Portalis qui ont une maison à Gennevilliers (l'ancienne école Sainte Fatima). C'est grâce à Mr de Portalis, alors ministre des cultes de Napoléon 1<sup>er</sup>, que notre église va se voir embellie par le magnifique tableau de Mignard représentant une descente de croix. Le curé Chapillon était venu demander à Mr de Portalis si celui-ci ne pouvait pas faire quelque chose pour rendre un peu de lustre à l'église Sainte Marie-Madelaine. Mr de Portalis envoya le curé au château de Saint-Cloud pour y prendre ce grand tableau qui se trouvait alors dans la chapelle du château. Chapillon remercia par une lettre le généreux donateur - généreux avec ce qui ne lui appartenait pas ! -. Dans cette lettre, le curé après les remerciements d'usage, lui explique que les autels latéraux sont eux bien vides !

La réponse de Portalis est simple, il renvoie notre curé au château de Saint-Cloud pour qu'il s'y serve de nouveau ! Il se peut que le tableau représentant Marie-Madelaine située à l'entrée de l'église vienne de là.

Même si Mr de Portalis fut généreux avec ce qui ne lui appartenait pas, bien lui en prit de faire ce geste, car le château de Saint-Cloud et sa chapelle brûlèrent en 1870 sous les bombardements prussiens.

Notre bon curé arrêta son ministère en 1813 et mourut en 1814, un an après Mr de Portalis. La paroisse perdait un bienfaiteur mais surtout un prêtre qui avait exercé son ministère à Gennevilliers pendant plus de 40 ans, restant près de sa communauté pendant cette période agitée de la Révolution.

Il est intéressant de constater que la Fabrique est constituée à peu près des mêmes personnes après la Révolution qu'avant et que souvent le maire de Gennevilliers est membre de cette Fabrique. Il faudra attendre 1905 et la loi de séparation de l'Eglise et de l'État pour que les choses changent un peu.

**Entre 1814 et 1905, la paroisse va voir se succéder pas moins de 16 curés !** Certains ont laissé des traces, d'autres semblent avoir passé rapidement sans rien laisser.

Le successeur de Chapillon se nomme Jean-Paul Martin et ne resta qu'un an !

Le suivant Pierre Invitti restera quatre ans. Pendant son ministère on constate beaucoup de régularisations de mariage au lit de mort. Il faut dire que, pendant la révolution, le mariage civil avait été institué mais aussi le divorce ! Alors de nombreux paroissiens au seuil de la mort souhaitaient régulariser leur situation matrimoniale. On cite même le cas d'un paroissien qui dû insister pour que sa mère divorcée puisse être enterrée religieusement. C'est ce prêtre qui fit, en 1816, la bénédiction du nouveau cimetière (pour nous l'ancien cimetière qui se trouvait en face de la mairie.)

De son successeur on ne sait rien à part le fait qu'il resta à Gennevilliers de 1818 à 1824 et qu'il s'appelait Louis-Pierre Alexandre Boudon.

Son successeur, lui, de par son caractère, ne pouvait que laisser des traces ! Il s'appelait Jean-François de Martignac et resta à Gennevilliers jusqu'en 1838. Ancien Capitaine d'Artillerie sous l'ancien régime, Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, il ne brillait pas par sa diplomatie, ne portait pas la Révolution dans son cœur et passait pour avoir la dent dure !

En 1835 il fait remettre et bénir une croix au chemin dit des vignes (actuelle rue croix des vignes). Il le fait, dit-il, en remplacement d'une croix qui avait été « scandaleusement arrachée et profanée en 1793 par la folie des prétendus amis de la Raison... » C'est en lisant les avertissements qu'il fait à son successeur que l'on voit que ce prêtre avait du caractère. Il avertit celui-ci qu'il ne lui faudra pas compter sur la coopération de l'instituteur car ce dernier ne paraît jamais à la messe ! Il se plaint aussi que les idées de Voltaire (philosophe plutôt anticlérical) triomphent en cette paroisse. Il explique encore à son pauvre successeur qu'il va venir occuper la place la plus pénible et la plus désagréable du diocèse, sous tous les rapports, de la morale, de la religion, et de la reconnaissance ! En regardant de plus près les registres paroissiaux de l'époque on peut lire les commentaires qu'il fait dans la nomenclature des premières communions. Ses appréciations sur les enfants sont sévères et encore plus sur leurs parents. Il parle d'ingratitude et d'indifférence. Et pourtant il va rester à Gennevilliers un peu plus de quatorze ans !

#### 4<sup>ème</sup> partie

Le successeur du Père Jean-François de Martignac s'appelait Pierre Allary. Il est installé à Gennevilliers en 1838. Il veut **rénover l'église Sainte Marie-Madelaine** mais cela coûte cher, alors il va essayer de réorganiser les sources de financement de la paroisse (les quêtes, les troncs). Il va faire appel à la générosité du roi qui fera verser à la paroisse 150 livres. Il fait retirer une partie de l'argent placé par la Fabrique au Mont de Piété. Mais il va aussi chercher à faire des économies. Il fait

acheter l'huile des lampes en gros. Il fait supprimer les rafraîchissements offerts à la fin des processions. Il fait faire les travaux de nettoyage de l'argenterie à des « hommes de peine » plutôt qu'aux marguilliers (les membres de la Fabrique) car cela revenait moins cher (!).

Faisant cela, il va pouvoir faire les travaux de rénovation à l'intérieur de l'église à savoir : le badigeonnage de l'église, le vernissage des stalles, repeindre les colonnes et revernir le tableau de Mignard. Il fait aussi poser des stores peints en style gothique pour remplacer les vitraux disparus pendant la période révolutionnaire.

Pierre Allary quittera la paroisse en 1855 et sera nommé vicaire à Notre-Dame de Paris.

Son successeur, le Père Maurice Vacher va poursuivre les travaux en faisant notamment faire un sas d'entrée avec deux portes latérales, lui aussi puisera dans les économies de la Fabrique pour réaliser ces travaux. Il quittera Gennevilliers en 1858.

De ses deux successeurs on ne sait que peu de choses. Le premier s'appelait Jean Fayon et ne resta que deux ans. Vint ensuite le Père Gabriel Girodon qui fut installé en 1860 et partit à cause de sa santé en 1866. Ce qu'on sait de lui c'est qu'il était nous dit-on « jeune, fluet et gai et de santé chancelante » !

Vint ensuite le Père François Guyard installé en 1866. Lui aussi fit faire des travaux notamment sur le grand lustre de la nef qui s'effondra sur le cercueil d'une paroissienne au cours de la messe d'enterrement ! Ce prêtre eut à affronter plus grave que la chute d'un lustre. En effet en 1870, la France et l'Allemagne s'affrontèrent. Le désastre de Sedan sonna le glas de l'armée française, et les troupes allemandes envahirent le nord et l'est de la France.

**En septembre 1870, face à l'avancée des troupes allemandes vers Paris, la population de Gennevilliers, comme celle de beaucoup de communes de la banlieue, est évacuée vers Paris.** Le mobilier de l'Église le plus précieux est transporté par le comptable de la Fabrique (Alexandre Briffault) à Paris et confié au Père Guyard qui est installé au presbytère de l'église Saint-Roch.

Pendant toute cette période le Père Guyard veille sur ses paroissiens disséminés à travers Paris. Paroissiens qui vont, comme les autres réfugiés, connaître la faim et être décimés par la petite vérole. Il visite les malades et transporte les corps des défunts au cimetière de Gennevilliers quand cela est possible.

En 1871, il est astreint de garde, à un jour par semaine, aux fortifications de Paris. Puis la guerre va le happer ; il devient aumônier des ambulances et participera aux batailles de Châtillon (au sud des Hauts-de-Seine) et à celle de Champigny (au sud de Paris) où il s'occupera de ramasser les blessés et les morts du champ de bataille.

**Après la guerre, avec la population, il rejoint Gennevilliers.** Il y restera jusqu'en 1875.

C'est le Père Edouard Warambon qui lui succéda en 1875. On lui doit l'achat des bannières qui sont exposées dans l'église. On sait peu de choses de lui sauf qu'il était « très original de caractère et difficile à vivre » ! Pour des raisons inconnues, il fit un procès à l'Archevêque de Paris. On n'en connaît pas le résultat sauf qu'il dut quitter sa cure en 1877 malgré lui, et accepter d'être vicaire à Saint Paul-Saint Louis à Paris !

Son successeur le Père Louis Roucet trouva, on s'en doute, une situation un peu troublée ; son prédécesseur était parti en laissant une dette importante que la Fabrique dut éponger ! Lui-même démissionna en 1884.

L'ambiance dans la paroisse ne devait pas être sereine ! Et cela ne s'arrangea pas avec le curé suivant, le Père Edouard Guébels. Installé en 1884, il eut à subir la fronde du conseil de Fabrique qui en 1889 démissionna en bloc ! Ce conseil fut remplacé totalement par l'Archevêque de Paris en 1890. Il quitta Gennevilliers en 1893.

Son successeur fit un passage éclair dans la paroisse. Le Père Théodule Corin installé en octobre 1893 meurt en janvier 1894.

Celui qui lui succéda, le Père Jules Begard, trouva une situation délicate. Le dimanche, l'église était quasiment vide ! C'était un ancien militaire qui avait été ordonné prêtre en 1881. Pour remédier au désert des messes dominicales, il se mit à parler aux messes comme, nous dit-on, « un vieux soldat plein de bon sens et en homme convaincu ». Sa méthode réussit et on vint l'entendre naturellement. Il attira du monde et l'église fut vite pleine. Il fit construire une école « libre » de filles que dirigèrent les sœurs de Saint-Joseph jusqu'en 1905.

Il mit en place un **patronage** de garçons car il trouvait qu'entre juin et septembre, le catéchisme étant suspendu à cause des vacances et des travaux des champs, les garçons étaient sur la place du village à ne savoir que faire ou bien à faire des bêtises. Ainsi, ils seraient surveillés du matin jusqu'au soir !

Il meurt en 1901.

Le Père Jean Schreiner, installé en 1901, eut à affronter deux événements qui marquèrent notre paroisse. **En 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État** et en 1910, la crue de la seine.

## 5<sup>ème</sup> partie

Après cette galerie de portraits, il semble nécessaire de **revenir sur ce que vécurent les habitants de Gennevilliers au cours du 19<sup>ème</sup> siècle.**

En 1791, on avait procédé à la vente, comme biens nationaux, de la ferme de Gennevilliers appartenant aux Dames de Saint-Cyr, ainsi que la ferme appartenant aux bénédictins de Saint-Denis et les terres y attenant. Les propriétés furent vendues et louées en de multiples parcelles.

Le Gennevilliers d'après la révolution n'a rien à voir avec ce qu'il était avant la révolution. La garenne n'est plus une chasse royale, le gibier n'y est plus autant destructeur qu'avant, ou plutôt, les gennevillois ont la possibilité d'empêcher ce gibier de nuire aux cultures.

Le 19<sup>ème</sup> siècle ne fournira plus pour le village une période de mondanités et de villégiature semblables à celle que lui valut la fin de l'ancien régime. Gennevilliers ne vit dorénavant que par l'agriculture et pour l'agriculture.

Gennevilliers est donc un village agricole calme. En 1830, le conseil de Fabrique (ancêtre du conseil pastoral) décide de donner à **l'Eglise Sainte Marie-Madeleine** un aspect plus martial. Pour ce faire, **une façade de style classique** est mise en place (c'est la façade actuelle).

**Le calme va être perturbé par la guerre en 1870.** En septembre 1870, face à l'avancée des troupes allemandes vers Paris, la population de Gennevilliers, comme celle de beaucoup de communes de la banlieue, est évacuée vers Paris. Dans le registre du conseil de Fabrique on peut voir, qu'à cette période, le conseil ne peut se tenir à cause de l'absence de plusieurs membres « retenus sur les rives du Rhin », sûrement prisonniers.

Gennevilliers ne va pas être dévastée comme ont pu l'être d'autres communes de la banlieue ; toutefois, il fallut faire des réparations, notamment des installations du système d'épandage.

**L'épandage est venu bouleverser les pratiques agricoles de Gennevilliers.**

Cette idée d'utiliser les eaux des égouts parisiens pour la fertilisation du sol de la presqu'île de Gennevilliers voit le jour dans les années 1860. De nombreux essais sont faits mais sont interrompus par la guerre. En 1872 cette théorie est reprise et un accord est signé entre la ville de Gennevilliers et Paris pour un essai de 10 ans.

Le promoteur de l'application de l'épandage à la plaine de Gennevilliers fut Durand-Claye, ingénieur des ponts et chaussées au service de la ville de Paris.

On ne peut pas dire que la population fut enthousiasmée par cet essai. La commune se plaignit de l'insalubrité provoquée par cet épandage. Il faut dire que les champs ne sentaient pas la rose ! Mais le conseil municipal a su trouver les bons arguments pour que les récriminations cessent. Paris prit en charge une série de travaux concernant le drainage du territoire de Gennevilliers et l'amélioration du système d'égouts qui convoaient les eaux usées jusqu'à Gennevilliers. De plus, Paris offrit à la commune cinq bornes-fontaines réparties sur le territoire. L'eau courante n'équipait pas toujours les maisons des gennevillois.

**D'un point de vue agricole, ce fut une réussite ! Le poireau de Gennevilliers était connu pour son calibre et sa qualité ! Et les cultures maraîchères prospérèrent.**

Il semble que, outre les odeurs nauséabondes, la santé des gennevillois en eut à pâtir. Fièvre typhoïde, dysenterie, diphtérie furent les effets secondaires de cette nouvelle pratique.

Pour situer l'ampleur de cet épandage, il fut déversé, en 1897, 16.000.000 de mètres cubes d'eaux usées sur 795 hectares, entre janvier et juin.

Cette technique de l'épandage fut utilisée à Gennevilliers **jusqu'à la fin des années 1960.**

Gennevilliers, dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup>, fut fréquentée par des **peintres**. C'est Gustave Caillebotte et Edouard Manet qui attirèrent nombre de peintres impressionnistes comme Monet, Berthe Morisot et bien d'autres. On venait peindre au bord de la seine, un territoire qu'on appelait et qu'on appelle toujours le petit Gennevilliers et qui se situe au pied du pont d'Argenteuil.

Ce siècle qui fut pour Gennevilliers relativement calme, vit croître la **population** de façon significative passant de 977 en 1801 à 7401 en 1896.

Le quartier des Grésillons bénéficia de cette augmentation et l'on y édifia une **chapelle, l'ancêtre de notre église Saint-Jean**, pour répondre au besoin de la population.

La révolution industrielle n'eut que peu d'impact sur notre ville car Gennevilliers resta longtemps enclavée ne bénéficiant ni de pont, ni de voie ferrée la reliant à Paris. L'industrialisation ne se fera sentir qu'au 20<sup>ème</sup> siècle.

## 6<sup>ème</sup> partie

Le 15 Février 1906, les membres de la Fabrique se réunirent vers 17h au presbytère situé rue Aguado. Le temps est à la neige et il leur a fallu sûrement du courage pour quitter leur maison. Ils sont tous présents sauf monsieur le maire. Dans le registre de la Fabrique, cette réunion est dite extraordinaire et autorisée par son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris. Au cours de celle-ci, les participants vont rédiger une protestation adressée aux représentants de l'État. En voici la conclusion :

« ... Aujourd'hui qu'il va être procédé à la mise sous séquestre de tous ces biens (ceux de la paroisse), nous maintenons plus que jamais lesdites protestations et revendications réservant le cas échéant de faire valoir tous nos droits et ceux des tiers. C'est la mort dans l'âme que nous subissons cette humiliante et injustifiable séquestration qui nous enlève la garde des biens et intérêts dont nous étions les fidèles dépositaires, n'ayant même pas la triste consolation de pouvoir les défendre plus longtemps certains, ou de nous attirer des représailles sérieuses, ou de faire des sacrifices infailliblement inutiles, en présence du régime actuel où la force prime sur le droit... »

« ... En ce qui nous concerne, nous nous refusons à nous faire les complices d'un acte de spoliation. »

On se doute, à travers les mots employés, que l'affaire est grave et sérieuse. Si le conseil de Fabrique est si virulent contre le régime de l'époque, c'est qu'en 1905, à l'initiative du député républicain-socialiste Aristide Briand une loi est votée par le parlement concernant la **séparation des Églises et de l'État**.

Cette loi plaide pour une laïcité sans excès. Elle va être le départ d'affrontements parfois violents qui vont opposer deux conceptions sur la place des Églises dans la société française pendant vingt-cinq ans. Nous avons du mal à notre époque à comprendre le pourquoi d'une telle loi et les oppositions violentes qui ont suivi. Il nous faut, pour comprendre cela, remonter à la genèse de ce conflit.

C'est au 18<sup>ème</sup> siècle que la question de la séparation de l'Église et de l'état est posée non seulement en France mais dans toute l'Europe par les philosophes des Lumières. En France, la première séparation est instaurée sous la révolution par un décret de la Convention qui supprime le budget de l'Église constitutionnelle, décision qui sera confirmée en 1795 par le décret sur la liberté des cultes, décret qui précise que « la République ne salarie aucun culte ». Cette première séparation prendra fin en 1801 par la signature d'un concordat entre Napoléon et le Pape de l'époque. Tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, l'Église va s'opposer aux républicains, attaquant sans relâche le monde moderne, le libéralisme, la démocratie et la république au travers de ses nombreux journaux, dans les prêches dominicaux et dans les encycliques pontificales. Et donc par réaction, la troisième république de 1875 fut fondamentalement anticléricale.

De 1875 à 1900, peu de changements interviennent dans le domaine de la laïcisation. C'est avec la **loi de 1901 sur les associations** (loi qui régit encore le milieu associatif actuel) que les choses vont commencer à changer. En effet, cette loi prévoit d'une part un régime de liberté pour la création des associations, d'autre part un régime d'exception pour les congrégations religieuses qui dispose que chaque congrégation doit être autorisée par une loi, qu'elle doit se soumettre à l'autorité de l'évêque ordinaire et qu'elle peut être dissoute par un simple décret. La plupart des congrégations (4 sur 5) déposent une demande d'autorisation, les autres sont dissoutes. Le Vatican s'en émeut mais le gouvernement donne des assurances que tout se fera avec mesure.

Mais en 1902, Emile Combes est nommé chef du gouvernement, c'est un adversaire déterminé de la religion, bien qu'ayant été séminariste ! Il s'ensuit un durcissement des dispositions prises dans la loi de 1901 : les demandes d'autorisations sont refusées en bloc. En juillet 1902, les établissements scolaires non autorisés et des congrégations autorisées sont fermés. Des incidents ont lieu surtout dans l'ouest de la France et dans une partie du massif central. 74 évêques signent une protestation et le gouvernement réplique en suspendant le salaire de deux évêques.

Entre 1903 et 1904, toutes les demandes d'autorisation des congrégations, les féminines puis les masculines, sont rejetées. De fait, religieux et religieuses sont expulsés de France. Ceux qui résistent sont expulsés *manu militari*.

C'est ainsi que des milliers de religieux trouvent refuge en Belgique, Espagne, Royaume uni.

En Juillet 1904, Émile Combes interdit l'enseignement aux congrégations et leur enlève la possibilité de prêcher et de commercer. Quant aux congrégations enseignantes, elles doivent disparaître sous un délai de 10 ans. C'est une laïcisation complète de l'enseignement qui est engagée.

Le Pape Pie X envoie à toutes les chancelleries européennes des lettres de protestation anti-françaises et le gouvernement va répliquer en rompant immédiatement les relations diplomatiques avec le Saint-Siège. De fait, cette rupture va rendre caduc le régime concordataire de 1801. Ce concordat permettait au gouvernement de contrôler le clergé français en nommant les évêques.

La séparation de l'Église et de l'État est donc inévitable. Cela va aboutir à la loi du 11/12/1905 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1906.

Dans son article premier, elle déclare : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... »

Et dans son article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte... »

L'État garantit donc la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit de ne pas être croyant et si on l'est, la liberté de culte.

Les conseils de Fabrique sont dissouts et remplacés par des associations cultuelles de type association 1901 qui ont pour but exclusif de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte.

La loi prévoit qu'un inventaire des biens mobiliers et immobiliers des Fabriques avant que ne soit rendue aux associations cultuelles la partie de ces biens estimée nécessaire au culte et que le reste soit saisi par l'État.

C'est donc cet aspect de la loi qui va faire réagir de façon si virulente les membres du conseil de Fabrique de notre paroisse. Cet inventaire va donner lieu à de très graves incidents à travers la France. Il y eu plusieurs morts. C'est Clémenceau devenu ministre de l'intérieur qui va mettre fin aux inventaires en mars 1906.

Cette loi fut rejetée par le Vatican. Et il va falloir attendre les années 1920 pour que s'apaisent les tensions entre catholiques et républicains. **En 1924 seront créées les associations diocésaines.**

C'est à l'occasion de la première guerre mondiale que la question religieuse est reléguée au second plan et que « l'Union sacrée » rassemblera une France unie sous le drapeau tricolore.



## 7<sup>ème</sup> partie

La guerre de 14-18 a été une des périodes la plus noire du 20<sup>ème</sup> siècle. Gennevilliers comme partout ailleurs dans le monde, en fut fortement et pour longtemps impactée.

**Notre commune depuis les débuts des années 1910 compte plus de 14 000 habitants. Les terres agricoles représentent 76 % du territoire ; elles sont en diminution depuis le début du siècle, ce qui s'explique par l'augmentation des activités industrielles et dans une moindre mesure par l'augmentation sensible des propriétés bâties.**

**En 1914, avant le début du conflit, c'est environ 200 jeunes gennevillois qui servent sous les drapeaux.** En avril 14 eurent lieu les législatives et la nouvelle assemblée a voté une loi faisant passer le service militaire à trois ans. Gennevilliers vit passer trois passages de troupes durant ce premier trimestre qu'il fallut héberger et nourrir.

À part cela, peu d'événements marquants ; on ne parle pas encore de guerre bien que les nouvelles internationales soient préoccupantes.

Cette année-là, le printemps fut précoce et les lilas ont fleuri fin mars.

Le grand événement est la **fête de la sainte Marie-Madeleine qui débute le 22 juillet** sur la place de la mairie (l'actuelle place Jean Grandel), des stands, des manèges et le 25 au soir un grand bal.

Et puis le 1<sup>er</sup> août, sur tous les panneaux de la ville, sont apposées des affiches blanches surmontées de deux drapeaux tricolores. Elles appellent à la **mobilisation générale**. La France est entrée en guerre contre l'Allemagne.

Au niveau paroissial nous n'avons que peu de traces de cette période dans les archives.

Le curé de l'époque est le Père Schreiner ; il est curé d'une seule paroisse, la paroisse Sainte Marie- Madeleine (**Saint Jean-des-Grésillons ne verra le jour qu'en 1921 et en 1959 pour Notre-Dame-des-Agnettes**).

Ce que l'on sait de la vie paroissiale se trouve dans les registres paroissiaux. Sur cette période, le nombre des mariages baissera, le nombres des baptêmes et des communions aussi. Ce sont les enterrements qui vont augmenter puisque à la fin de la guerre, on comptera pour Gennevilliers, 625 morts.

Mais ce que ne nous disent pas les archives paroissiales, nous pouvons le déduire en regardant ce qui se passe dans la commune.

Immédiatement après l'annonce de la mobilisation générale, le 2 août, plusieurs centaines de jeunes gennevillois partent rejoindre leur régiment. C'est « l'euphorie

du début », on va prendre une revanche sur la défaite de 1870. On regarde un peu de travers ceux qui ne partent que le 6 août !

Un esprit anti-allemand se fait jour, même à Gennevilliers. Les magasins Maggi qui se trouvent à Gennevilliers, soupçonnés d'être allemands, vont être saccagés.

Et puis on va entrer dans un temps de guerre. La main d'œuvre, essentiellement masculine, va manquer dans les usines. Beaucoup de familles vont être fragilisées par le départ du chef de famille. Très vite la municipalité de l'époque va fixer le prix du pain, de la viande, du lait. Tous ces produits vont être rationnés et faire l'objet de distribution de **tickets**, pour le pain, le charbon.

Des secours vont être distribués aux familles nécessiteuses dont les hommes sont mobilisés.

**Les premiers blessés vont arriver très vite.** Une association caritative nommée « les dames françaises » va proposer ses services pour s'occuper des blessés. Ces dames vont s'installer à l'école des garçons, rue Aguado.

**Les femmes vont jouer un rôle important** dans l'économie française de cette période. À Gennevilliers, comme ailleurs, on va voir les femmes prendre la place des hommes dans la famille, les fermes, les usines. La municipalité n'a plus de cantonniers, ils sont tous sous les drapeaux, alors elle décide de faire appel à des femmes. Se pose la question de la rémunération, va-t-on payer les femmes au même prix que les hommes ? Cela suscite un débat au sein du conseil municipal et le maire tranche. Elles recevront le même salaire que les hommes. On peut l'en féliciter, sauf que monsieur le maire justifie son choix en expliquant que les salaires en usines étant plus attractifs, il faut au moins donner le même salaire aux femmes si l'on veut avoir des candidates !

Autre problème auquel la municipalité et la population doivent faire face : l'afflux des **migrants**. Ce sont les populations des départements envahis et de la Belgique qui ont quitté les lieux de conflits. Cela va représenter quelques centaines de personnes. La municipalité décide de les accueillir, fortement encouragée par le préfet qui rappelle « vous devez comme par le passé accorder à ces réfugiés les mêmes secours qu'à vos propres chômeurs ».

On aimerait que nos migrants actuels bénéficient de la même bienveillance de la part de nos autorités !

On peut supposer que la paroisse a participé à cet accueil.

En 1920, il y avait encore 150 réfugiés à Gennevilliers.

Gennevilliers est loin des combats, toutefois, **la guerre va s'inviter concrètement dans la vie des gennevillois**. En 1915, des zeppelins (ces gros cigares volants) vont faire leur apparition dans le ciel gennevillois et y lâcheront deux bombes dont l'une atterrira au niveau de l'abreuvoir municipal, secouant la tranquillité du village.

En 1917, un dépôt de munitions explose à La Courneuve ; le souffle de l'explosion se fait sentir jusqu'à Gennevilliers et plusieurs vitraux de l'église Sainte Marie-Madeleine sont brisés.

La célèbre « Grosse Bertha » énorme canon à longue portée envoie un de ses obus sur une usine de teinturerie à Villeneuve-la-Garenne.

Cette année-là fut très froide puisque la Seine gela.

En 1918, la France sort victorieuse mais meurtrie par la guerre avec près de 1 400 000 soldats français et coloniaux décomptés morts, soit 27 % des 18-27 ans, certains historiens parlent même de 2 millions de morts. On parle d'hémorragie démographique.

**À Gennevilliers, les 625 morts vont peser longtemps dans l'esprit des familles.** Dans l'église Sainte Marie-Madeleine, un monument aux morts, grande plaque de marbre noir, a été après la guerre posée sur le mur nord, sous le vitrail de la Vierge Marie. Il resta en place jusqu'au début des années 70.

Cet impact va se ressentir au sein des familles ; les hommes qui ont eu la chance de revenir vont trouver des familles qui se sont organisées sans eux, les femmes se sont mises à travailler, l'homme n'est plus le seul à faire bouillir la marmite ! Le statut de la femme ne va pas changer pour autant, il va falloir attendre 1947 pour qu'elles puissent avoir le droit de vote et bien plus tard, dans les années 70 pour qu'elles puissent avoir leur propre chéquier !

« Plus jamais ça ! » fut un slogan de l'après-guerre. Hélas pour l'Humanité une autre guerre tout aussi ravageuse vit le jour à peine 20 ans après.

## 8<sup>ème</sup> partie

Dans notre dernier chapitre, nous avons vu comment notre communauté avait réagi suite à la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'État. D'autres bouleversements vont émailler la vie de notre paroisse tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.

Il y eut d'abord la guerre de 14-18. Comme toutes les communes de France, Gennevilliers fut touchée. Beaucoup durent quitter leur foyer, beaucoup n'en revinrent pas. Dans les archives de la paroisse, on constate que la vie suit son cours avec son lot de communiantes et de confirmants, la guerre n'apparaissant vraiment que dans les registres d'enterrements qui égrènent les « morts pour la France ».

Dans l'entre-deux guerres, quelques faits méritent d'être rappelés dans la vie de notre paroisse. Après avoir pansé les plaies de la guerre, après avoir enterré nos morts et consolé les vivants, la vie reprit son cours. Et ce sont de plus réjouissants faits qui vinrent jaloner la vie des paroissiens. Tout d'abord, un prêtre gennevillois, dont nous avons déjà parlé au moment de la révolution française, fut déclaré **Bienheureux. Il s'agit de l'abbé Giroust.** Ce prêtre, né en 1765 en Seine-et-Marne fut vicaire à Gennevilliers en 1790.

À la même époque, la constitution civile du clergé fut votée. Tous les ecclésiastiques recevant un traitement étaient tenus de prêter serment de fidélité à ladite constitution. À Gennevilliers la prestation de serment fut fixé au dimanche 23 janvier 1791. Le curé Chapillon prêta serment mais son vicaire l'abbé Giroust refusa voulant rester fidèle au pape de l'époque qui avait vivement critiqué cette constitution civile du clergé.

Il s'ensuit que le père Giroust fut retiré de Gennevilliers et il décida d'aller habiter à Paris au séminaire St Firmin. En août 1792 le séminaire est transformé en prison et ceux qui y vivait y furent fait prisonniers.

En septembre 92, le séminaire est pris d'assaut par la foule et tous ceux qui s'y trouvaient furent égorgés, défenestrés et massacrés. Et donc le 17 octobre 1926, l'abbé Giroust et 90 autres prêtres furent béatifiés par le pape Pie XI.

Un autre fait marquant de cette époque fut l'**extension des écoles libres** de Gennevilliers.

Sur l'actuel square Sainte Fatima se trouvait au début du 18<sup>ème</sup> siècle la maison de campagne de Mr De Portalis, ministre du culte de Napoléon 1<sup>er</sup>. Sa veuve à sa mort en fit don à la paroisse. Cette maison fut transformée au fil du temps en école catholique sous le titre d'école Saint-Vincent de Paul, école pour jeunes enfants, puis prolongée par un bâtiment le long de la rue Villebois Mareuil qui devint l'école de jeunes filles sous le patronage de Sainte Marie-Madeleine. En 1927, le curé de l'époque le père Lucien Combat fait faire des agrandissements dans l'école des filles.

Ces écoles dureront jusqu'en 1981 date à laquelle les terrains seront vendus à la municipalité.

Enfin, en 1931 fut posée et bénite la première pierre de la **chapelle Sainte Jeanne d'Arc** des Raverdis en présence de Mgr Chaptal. La chapelle fut achevée en 1933. Elle était située au carrefour des quatre chemins dans le quartier du pont de St Ouen. Elle est construite en béton armé, recouvert d'un parement de briques roses. Sur le tympan du porche est érigée une statue de Sainte Jeanne d'Arc écoutant des voix. L'intérieur est composé d'un sol en mosaïque dans le style paléochrétien, le chœur est entouré de colonnes recouvertes de granit rose, la chaire, imitant les ambons paléochrétiens ornée d'un aigle sous le pupitre.

Le quartier se dépeuplant, la chapelle fut déclassée et vendue.

La tradition veut que ce soit la famille Michelin qui finança en partie cette chapelle.

Paroisse de Gennevilliers – Asnières-Grésillons secret.pargen@free.fr <a href="https://paroissegennevilliers.fr">https://paroissegennevilliers.fr</a>
---